

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 143 (2013)

**Artikel:** Le Valais : un cas atypique et contrasté  
**Autor:** Bottiglieri, Laura  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835791>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Valais: un cas atypique et contrasté

Laura Bottiglieri

Sujet d'étude en friche, le patrimoine funéraire du canton du Valais n'a fait jusqu'à ce jour l'objet d'aucune étude en soi. Quelques mentions figurent ça et là dans des monographies sur des églises ou des localités et seuls le tombeau pariétal d'Andrea dei Benzi<sup>1</sup> et le monument des martyrs de Vérolliez<sup>2</sup> ont été publiés. Pour le Haut-Valais, précisément Conches et Rarogne oriental, les trois tomes des Monuments d'art et d'histoire rédigés par Walter Ruppen et parus entre 1976 et 1991, inventoriaient rigoureusement les éléments connus, dont certains ont disparu depuis lors<sup>3</sup>. A cela s'ajoutent les remarquables biographies dédiées par l'abbé Hans Anton von Roten aux grands baillis du pays<sup>4</sup>, qui fournissent des informations sur les dispositions testamentaires, les lieux de sépulture et les éventuels monuments funéraires de ces grands hommes. Une publication d'autant plus utile que, dans ce cas également, certains monuments cités n'existent plus. En outre, les dessins du Bâlois Emil Wick, qui sillonna le Valais entre 1864 et 1867, sont riches en détails et d'une qualité documentaire exceptionnelle<sup>5</sup>. Bien qu'il s'agisse d'une source unique pour les monuments du Valais, les dessins en lien avec le patrimoine funéraire concernent principalement les tombes épiscopales de la cathédrale de Sion et de l'église Saint-Théodule et les deux cycles funéraires peints de Valère (fig. 117).

1. Lapaire 1991a.

2. « La chapelle des Martyrs à Vérolliez » 1997.

3. Ruppen 1976, 1979 et 1991.

4. Roten 1991. La traduction française de cet ouvrage (*Les grands baillis du Valais 1388-1798*, Sion, 2008) est de qualité, mais ne reprend en revanche ni l'index des noms, ni les tableaux généalogiques de la version allemande, qui demeure pour cette raison celle que nous citerons en référence.

5. AEV, AV L 529: exemplaire de la *Statistik von Wallis* de P. Sigismund Furrer (1852) avec photographies des dessins insérées dans le volume. Originaux à la Bibliothèque publique de l'université de Bâle (AN VI 50).

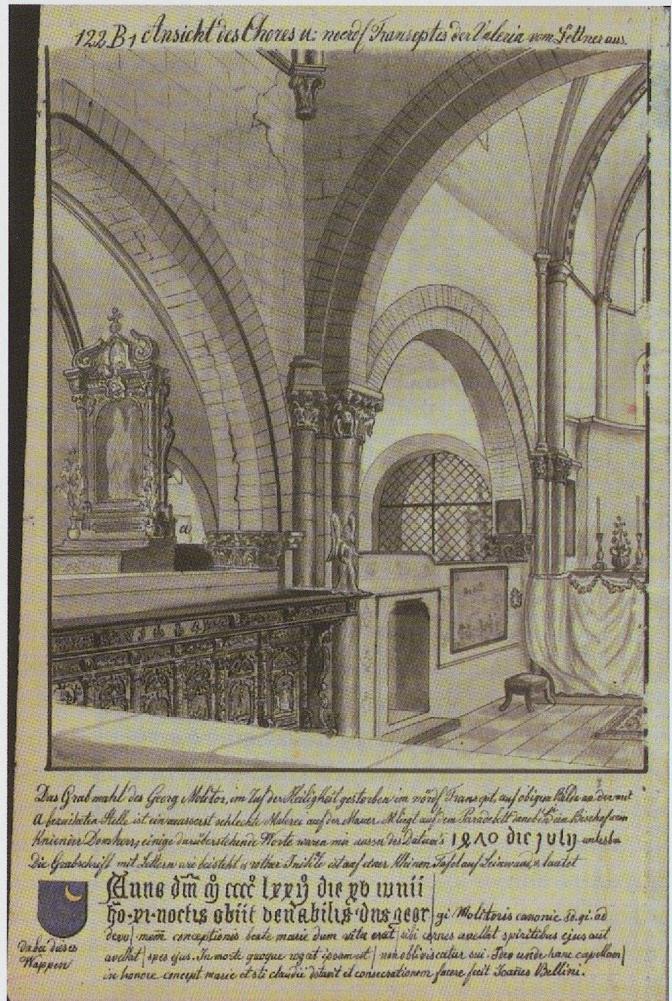


Fig. 117. Sion, basilique de Valère, retranscription de l'épitaphe peinte de la chapelle Molitor sous une vue du chœur, dessin d'Emil Wick, 1864-1867 (© Universitätsbibliothek Basel).

A noter qu'il existe encore, pour l'Antiquité tardive, le Haut Moyen Age et le Moyen Age florissant, un recueil illustré des inscriptions conservées, dont certaines au

caractère funéraire<sup>6</sup>. La dalle en cipolin du moine Rusticus, datée du VI<sup>e</sup> siècle, soit de l'époque de la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, figure notamment parmi ce corpus. L'épitaphe est clairement chrétienne et le décor du pignon représente deux colombes se faisant face et s'abreuvant à un calice à noeud, iconographie habituelle de l'art funéraire paléochrétien que l'on s'étonne pourtant de ne rencontrer dans aucun autre sanctuaire paléochrétien avoisinant (fig. 118)<sup>7</sup>.

Bien que ces quelques publications aient été d'une grande utilité, elles ne dressent pas un inventaire du patrimoine funéraire valaisan. Par conséquent, l'essentiel de notre méthode de travail a consisté à visiter les églises paroissiales – dans et autour desquelles on avait coutume d'inhumer sous l'Ancien Régime – susceptibles de posséder encore d'anciens éléments funéraires. En outre, la présence de quelques objets dans les dépôts communaux de la Protection des biens culturels, dans les collections des musées locaux, ou chez des particuliers – découverts au gré des rencontres –, laisse présager que de nouvelles découvertes ne sont pas à exclure. Les croix funéraires, en particulier, peuvent être entreposées ça et là. Au terme de cette recherche, nous avons ainsi obtenu un catalogue qui ne prétend aucunement à l'exhaustivité et qui reflète nos connaissances actuelles du patrimoine funéraire conservé en Valais. L'étude de ce corpus, certes restreint par rapport à l'étendue du territoire, mais aux formes variées et en majorité inédit, vient combler un grand vide.

Malgré la connaissance lacunaire que nous en avons, il est particulièrement frappant de constater que le patrimoine funéraire valaisan reflète clairement l'organisation politique et territoriale du pays sous l'Ancien Régime, dont il convient d'esquisser, ici, les grandes lignes. L'Etat valaisan vit le jour en 999 lorsque Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne, fit don du comté du Valais à Hugues, évêque de Sion, qui en devint le chef temporel et spirituel (comte et préfet). A la mort de Rodolphe III, en 1032, le Valais passa sous l'autorité du Saint-Empire romain germanique. Cette protection ne fut toutefois d'aucune aide face aux ambitions de conquête de son voisin, la puissante Maison de Savoie. Par conséquent, pour lutter contre l'envahisseur, l'évêque fit appel aux forces vives du pays, la noblesse et les communes; ces dernières, en contrepartie de leur aide, demandèrent à s'émanciper de la tutelle féodale. Le XIV<sup>e</sup> siècle fut donc marqué par l'apparition d'un Etat corporatif: l'évêque fut contraint de partager son pouvoir temporel avec les sept communes les plus puissantes du pays ou dizains, soit Conches, Brigue, Viège,



Fig. 118. Saint-Maurice, abbaye, dalle du moine Rusticus (VI<sup>e</sup> siècle) (© Abbaye de Saint-Maurice).

Rarogne, Loèche, Sierre et Sion, dont l'élite politique dirigeante était appelée les Patriotes. Les sept dizains se réunissaient régulièrement en Diète, nommée à l'origine Conseil général du Pays du Valais, pour discuter des affaires de l'Etat. D'abord conçue comme un lieu de dialogue entre le prince-évêque et ses sujets, la Diète devint, au fil du temps, un lieu de contestation pour déposséder l'évêque de sa puissance temporelle. Elle était présidée par l'évêque, mais aussi par son alter ego temporel, le grand bailli, un officier désigné par le prince pour le seconder dans ses tâches mais qui devint son plus farouche opposant. Par conséquent, le pouvoir, en Valais, se répartissait entre l'évêque et un bloc soudé, constitué des communes et des Patriotes, qui souhaitait dépouiller le prince de ses prérogatives. Ce but fut atteint, en 1634, au terme d'une longue lutte acharnée, lorsque l'évêque Hildebrand Jost renonça définitivement au pouvoir temporel.

Dès le XV<sup>e</sup> siècle, le découpage territorial du pays sous l'Ancien Régime était le suivant: d'un côté les sept dizains

6. CIMAHI 1977. La plupart des dalles répertoriées dans cet ouvrage ont été découvertes lors des fouilles de l'abbaye de Saint-Maurice.

7. *Ibidem*, pp. 55-57. Voir aussi Eggenberger, Stöckli, Jörg 1975.

s'étendant jusqu'à la Morge de Conthey et de l'autre les territoires sujets, tels Lötschen et Gesteln, sujets des cinq dizaines supérieurs, soit Conches, Brigue, Viège, Rarogne et Loèche, et le Bas-Valais, sujet des sept dizaines après une reconquête en deux temps : entre 1475 et 1476, les Valaisans – et à leur tête l'évêque Walter Supersaxo –, aidés des Bernois, arrachèrent à la Savoie les territoires situés jusqu'à Massongex, puis, en 1536, ils envahirent la rive gauche du Léman jusqu'à la Dranse de Thonon. Les territoires sujets furent dès lors divisés en quatre gouvernements, Saint-Maurice, Monthey, Evian et Aulps, administrés par des gouverneurs nommés pour deux ans par la Diète. En 1569, le Valais rétrocéda à la Savoie les gouvernements d'Evian et du val d'Aulps et les frontières du pays furent dès lors définitives<sup>8</sup>.

Cet aperçu historique permet, d'une part, de mieux comprendre pourquoi très peu de monuments funéraires de l'Ancien Régime se situent hors des sept dizaines souveraines et, d'autre part, d'expliquer que la plupart des défunt soit des Patriotes ou des membres de leurs familles.

Du point de vue artistique, des ateliers de qualité se distinguèrent dans le pays, dont celui du maître d'œuvre Ulrich Ruffiner dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, et les chaînes montagneuses n'empêchèrent pas des échanges artistiques avec d'autres régions. Les influences italiennes et burgendo-flamandes du tombeau pariétal de l'évêque originaire d'Ombrie, Andrea dei Benzi, ou la présence à Sion, aussi au début du XV<sup>e</sup> siècle, du Fribourgeois Pierre Maggenberg et du sculpteur de la famille Mossu en témoignent. Encouragée par le puissant Gaspard Stockalper, un des personnages valaisans les plus influents de son temps, la production artistique du XVII<sup>e</sup> siècle, de loin la plus riche de l'histoire du pays, livra de nombreux ouvrages de qualité souvent réalisés par des artisans immigrés ou simplement migrants.

## Typologie

Des monuments médiévaux : rares, mais exceptionnels

Les cinq monuments du XV<sup>e</sup> siècle conservés sont répartis entre la cathédrale de Sion et la basilique, alors collégiale et cathédrale, de Valère, à des endroits divers ; ils s'avèrent d'un intérêt exceptionnel, pour la majorité d'entre eux, en raison de l'ampleur de leur programme iconographique. Quatre d'entre eux sont ceux d'évêques de Sion – preuve, s'il en faut, que l'évêque était au sommet de sa puissance

8. Concernant ces aspects historiques, très résumés dans le cadre de notre introduction, voir notamment Liebeskind 1928, Liebeskind 1971 et Fibicher 1983-1993.



Fig. 119. Sion, cathédrale, gisant d'Andrea dei Benzi († 1437), détail (Photo Jean-Marc Biner).

à cette époque – et le cinquième fut commandé par un chanoine privilégié par le Chapitre.

Le superbe tombeau pariétal que l'évêque de Sion Andrea dei Benzi, plus communément appelé de Gualdo († 1437), se fit ériger dans l'ancienne cathédrale, probablement vers 1430, fait figure d'exception aussi bien en Valais qu'en Romandie. Toutefois, le gisant couché sur son sarcophage, héritier d'une habitude médiévale alors séculaire, se retrouve en région romande. Le monument a probablement été altéré lors du démontage et de son remontage dans la cathédrale actuelle, entre 1480 et 1500, avec l'épitaphe à la mémoire commune d'Andrea dei Benzi et de Guillaume de Rarogne. Sa typologie rappelle nettement celle des monuments sculptés vénitiens de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. En revanche, le sculpteur se situe dans une zone stylistique alémanique, bernoise ou d'Allemagne du Sud. L'impact de l'art allemand en Suisse romande dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle n'est pas négligeable, comme en témoigne la présence de Conrad Witz en 1444 à Genève. Cependant, si le style adopté par le sculpteur est d'inspiration germanique, l'esprit est celui des successeurs bourguignons de Claus Sluter, dont bon nombre furent actifs dans le duché de Savoie. Les sculptures de Sion, plus massives que fluides, trahissent un souci de réalisme

9. Les séjours de Gualdo à la cour des Doges en 1407 et 1414 étaient la piste vénitienne.



Fig. 120. Sion, basilique de Valère, dalle funéraire et décor peint de la chapelle de Rarogne (Photo Hans Preisig et Bernard Dubuis).

et possèdent une forte similitude avec les stalles de l'ancien couvent de Géronde (Sierre), datées de 1425-1430 et commanditée par Andrea dei Benzi, lequel installa des carmes à la même époque sur le site de l'ancienne paroissiale, puis chartreuse éphémère. Le tombeau de Gualdo et les stalles sierroises peuvent être rapprochés de l'activité en Valais de Maître Guillaume, dont la présence à la cathédrale de Sion est attestée en 1428, sans doute pour la réalisation de stalles disparues<sup>10</sup>. Maître Guillaume étant vraisemblablement installé à Genève en 1430, il aurait notamment collaboré à la restauration par Jean Prindale du tombeau du cardinal Jean de Brogny dans la chapelle des Macchabées. Le tombeau pariétal de la cathédrale et

les stalles de Géronde, deux ouvrages caractéristiques du courant artistique développé sous l'action de la Maison de Savoie, attestent de liens entre le milieu artistique de Genève, clairement sous influence burgendo-flamande, et le Valais central de Gualdo (fig. 119).

Suivant l'exemple de son prédécesseur, Guillaume de Rarogne, doyen de Sion – et futur évêque du pays († 1451) –, commanda en 1434 au Fribourgeois Pierre Maggenberg, auteur dans le même temps des peintures du choeur de Valère, un décor d'envergure en lien avec la chapelle qu'il venait de fonder dans la collégiale. Le choix de Valère comme dernière demeure ne répond à aucune habitude ni tradition, mais il s'explique par l'attachement particulier de Guillaume de Rarogne à l'église des chanoines. Il avait doté sa chapelle d'un retable d'autel et il n'eut de cesse d'augmenter cette fondation de dations successives, l'enrichissant de statues, d'un magnifique décor peint, comprenant notamment son tombeau, dans un

10. Dubuis 1979, p. 157, n° 19 (ACS, « Computi varii », n° VI, p. 14, texte du 22 août 1428 dans lequel un représentant du Chapitre verse à *magister Wullemus carpentator formarum ecclesie Sedunensis* la somme de 40 gros de monnaie pour les travaux exécutés).

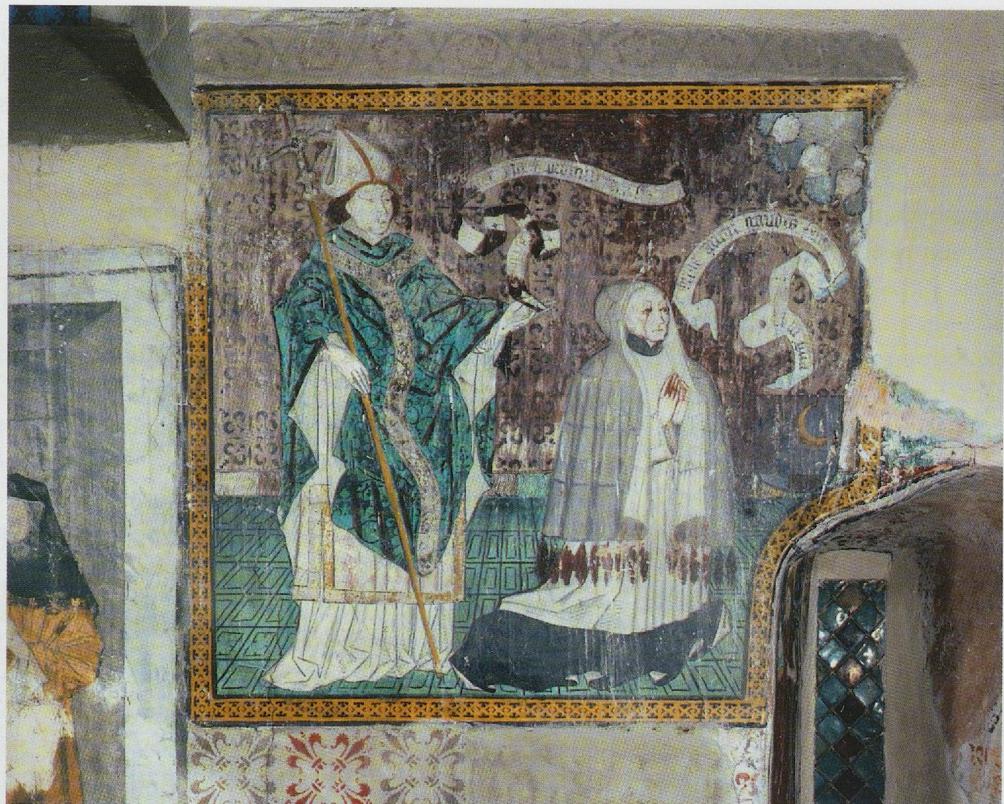


Fig. 121. Sion, basilique de Valère, décor peint de la chapelle Molitor (Photo Hans Preisig, Bernard Dubuis).

enfeu simulé en trompe-l'œil, au pied duquel on posa plus tard sa dalle funéraire, à l'épitaphe en caractères cursifs gothiques, gravée dans du calcaire noir de Saint-Tiphon avec quelques éléments en marbre blanc incrustés. Le tout forme un ensemble complet et exceptionnel dicté par le futur prélat (fig. 120).

La pratique consistant à commander son propre monument funéraire ou à prévoir, de son vivant, le lieu de sa sépulture se poursuivit, chez les évêques de Sion, avec Walter Supersaxo († 1482). Ce dernier fonda en 1471 la chapelle Sainte-Barbe à la cathédrale de Sion, dans laquelle il projetait d'être enseveli, et qui servit plus tard de sépulture aux évêques Barthélemy Supersaxo († 1640) – élu en 1638 mais non confirmé par Rome – et François-Joseph Supersaxo († 1734). La présence des plaques commémoratives en l'honneur des parents de Walter Supersaxo, ajoutées au XVI<sup>e</sup> siècle, complète cet ensemble finalement entièrement dévolu à la mémoire de la famille Supersaxo. La pièce maîtresse, à côté du retable de l'autel et des peintures murales, consiste en une dalle de Saint-Tiphon de grande dimension gravée à l'effigie du défunt prélat. Ce dernier y figure avec les insignes de sa dignité et, pour la première fois, avec l'épée dite de saint Théodule, preuve de sa qualité de comte et préfet du Valais, dont il venait de (re)conquérir la presque totalité du territoire sujet, soit le Bas-Valais jusqu'à Massongex. Walter, ainsi que le confirme l'iconographie choisie pour sa dalle funéraire,

s'affirmera nettement dans cette fonction temporelle si souvent remise en question, avant et après lui.

Trois décennies plus tard, l'évêque Mathieu Schiner commanda à son maître d'œuvre Ulrich Ruffiner quelques aménagements funéraires en l'église Saint-Théodule de Sion, attestés par un contrat daté du 8 septembre 1514. Il prévoyait la réalisation, devant le chœur de l'église, d'un caveau avec un sublime tombeau fermé par une dalle funéraire<sup>11</sup>. Le cardinal avait-il imaginé là sa dernière demeure ? Quoi qu'il en soit, les projets du prélat furent contrariés par son exil à Rome, qui entraîna l'arrêt des travaux en septembre 1516 et sonna la fin de l'intervention d'Ulrich Ruffiner à Saint-Théodule. Mathieu Schiner y avait toutefois déjà fait ensevelir son oncle Nicolas († 1510), qui méritait sans doute de tels honneurs pour lui avoir cédé le trône épiscopal en 1499, après seulement trois années d'épiscopat. Par conséquent, le sarcophage du dernier évêque de Sion à avoir reçu une sépulture individuelle est conservé à Saint-Théodule, de même que sa dalle funéraire, taillée en léger relief sans doute dans du marbre de Saint-Léonard.

11. Ulrich Ruffiner 2009, p. 250 [8] : « Item ein krufft vor dem chor mit einem altar in der erden, mit gewahnen gstein 12 schuech lang und wydt in acht egg, mit einem eingang und gewelb, wie dz mit gestalt kann angeben werden, und dar uff ein erhabtes, durchsichtiges grab, und daruff ein grabstein uspoliert ».

Hormis les évêques du diocèse de Sion, dont la fonction suffit à pouvoir prétendre au repos éternel à Notre-Dame du Glarier, avec moins d'évidence à Valère, il convient de citer le cas exceptionnel du chanoine de Sion Georges Molitor († 1472), à qui il fut accordé, en 1470, le droit de fonder sa propre chapelle funéraire à Valère, bien que les chanoines fussent traditionnellement enterrés à la cathédrale. Le décor peint qu'il commanda, dans la continuité iconographique du programme souhaité par Guillaume de Rarogne, est très intéressant. Un tel privilège s'explique sans doute par le fait que Georges Molitor figure au nombre des donateurs des peintures du chœur de Valère (fig. 121).

### Les caveaux des évêques et des chanoines de Sion : des sépultures collectives

Dans sa description de la cathédrale de Sion en 1812, Hildebrand Schiner note ceci: «On y voit différents tombeaux, celui des Evêques à la droite dans le Chœur, celui des chanoines, dans l'allée devant le Chœur, et celui du simple clergé, proche de la tribune où se trouvent les ossements des morts. [...] Il y a dans la tribune, qui se trouve à l'angle occidental et septentrional de la Cathédrale, un ossuaire rempli de crânes et d'ossements humains [...] »<sup>12</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, comme nous l'avons vu, les tombes épiscopales se situent à la cathédrale de Sion et à Valère. Mais, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, apparaît la pratique de la sépulture collective. En effet, un nouveau lieu de sépulture dans le chœur de la cathédrale, distinct du lieu où l'on ensevelissait les dignitaires du Chapitre depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, fut créé à l'emplacement de l'ancienne crypte romane par l'évêque Josse de Silenen entre 1482 et 1496. Il semble que deux tombes voisines aient été construites, l'une un peu au sud de l'axe du chœur, destinée à lui-même et à ses successeurs, et l'autre, contiguë au sud pour des membres de sa famille. Comme Silenen fut chassé du pays en 1496, que Nicolas Schiner fut enterré à Saint-Théodule et que Mathieu Schiner mourut à Rome, le premier évêque à pouvoir trouver sépulture dans ce caveau fut Adrien I<sup>er</sup> de Riedmatten († 1548)<sup>13</sup>. Quant au tombeau familial des Silenen, il accueillit avec certitude Philippe de Platea († 1538), prédecesseur d'Adrien I<sup>er</sup> simplement élu en 1522 et non confirmé, auquel ne fut pas accordé le privilège d'un repos dans le caveau réservé aux évêques. Le tombeau des évêques, dès lors unique lieu de sépulture dans la cathédrale, sera quasi systématiquement utilisé d'Adrien I<sup>er</sup>

de Riedmatten à Augustin-Sulpice Zen Ruffinen († 1829). A la mort de Jean-Hildebrand Roten en 1760, le tombeau «affiche complet» et il est nécessaire d'y faire de la place.

Un nouveau lieu de sépulture fut construit entièrement à neuf en 1831. La tombe collective des évêques de Sion et le tombeau créé par Josse de Silenen furent complètement vidés et les ossements déposés dans le nouveau caveau épiscopal. Lors de l'agrandissement du chœur en 1947, les restes contenus dans le caveau des évêques furent transférés dans la sépulture réservée aux chanoines et construite en 1737 devant l'entrée du chœur, à l'endroit où se trouvait auparavant le caveau des dignitaires du Chapitre<sup>14</sup>. Bien que nous n'ayons que peu d'éléments concernant les dispositions intérieures de ces tombes collectives, il semble qu'on y appliquait le principe de la superposition des cercueils dans la fosse.

### Les dalles rectangulaires

Le corpus valaisan comprend quatre-vingt-deux œuvres conservées, dont plus de la moitié a été produite en l'espace d'un siècle, soit entre 1650 et 1750. Nous recensons vingt-cinq dalles rectangulaires au sol, soit *in situ*, soit adossées au mur d'une église ou d'une propriété privée suite à une restauration qui les épargna en les déplaçant. Taillées dans du calcaire de Saint-Triphon, ou dans une pierre locale, elles comprennent habituellement un écu armorié, une épitaphe et la date de la mort. A cela s'ajoutent quatre remarquables monuments plaqués au mur et autant de plaques commémoratives.

### Les croix en fer forgé

Les quarante-deux croix en fer, parfois retrouvées grâce à un concours de circonstances, sont particulièrement bien représentées dans notre inventaire. Si les défunt ont rarement pu être identifiés en l'absence d'une épitaphe, des regroupements typologiques ont en revanche permis de dater avec quasi-certitude la plupart d'entre elles. La majorité des croix conservées a perdu toute indication relative au défunt (épitaphe, initiales, décor héraldique) et a été entièrement couverte d'une couche de peinture noire lors de récentes restaurations, alors que, comme le prouvent quelques rares exemplaires, les décors peints pouvaient être d'une grande richesse (fig. 122). D'autres, encore visibles dans les années 1970, ont disparu: sept des huit croix en fer forgé plaquées contre la façade de l'ossuaire de Münster

12. Schiner 1812, p. 371.

13. Pour l'emploi des particules devant les patronymes valaisans, voir l'introduction au catalogue des monuments funéraires du Valais, dans le second volume de cet ouvrage.

14. Dubuis, Lugon 1989, pp. 98-114.

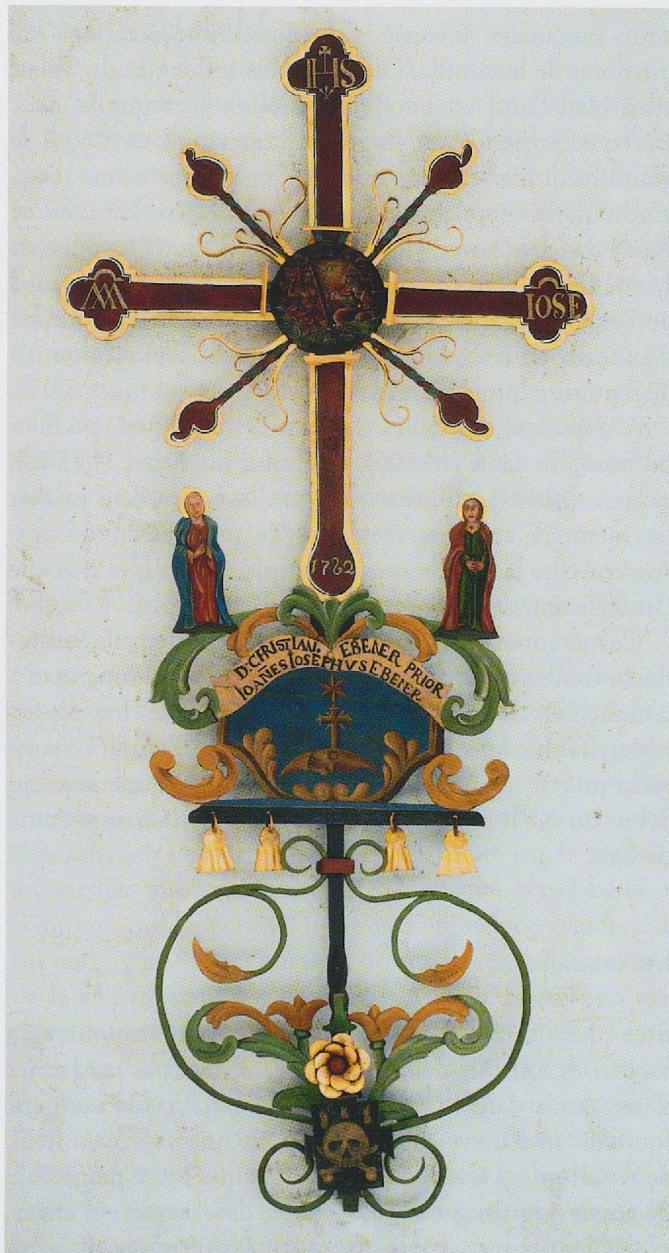


Fig. 122. Kippel, église paroissiale, croix funéraire de Christian et Jean-Joseph Ebener († 1691, † 1669) (Photo Jean-Marc Biner).

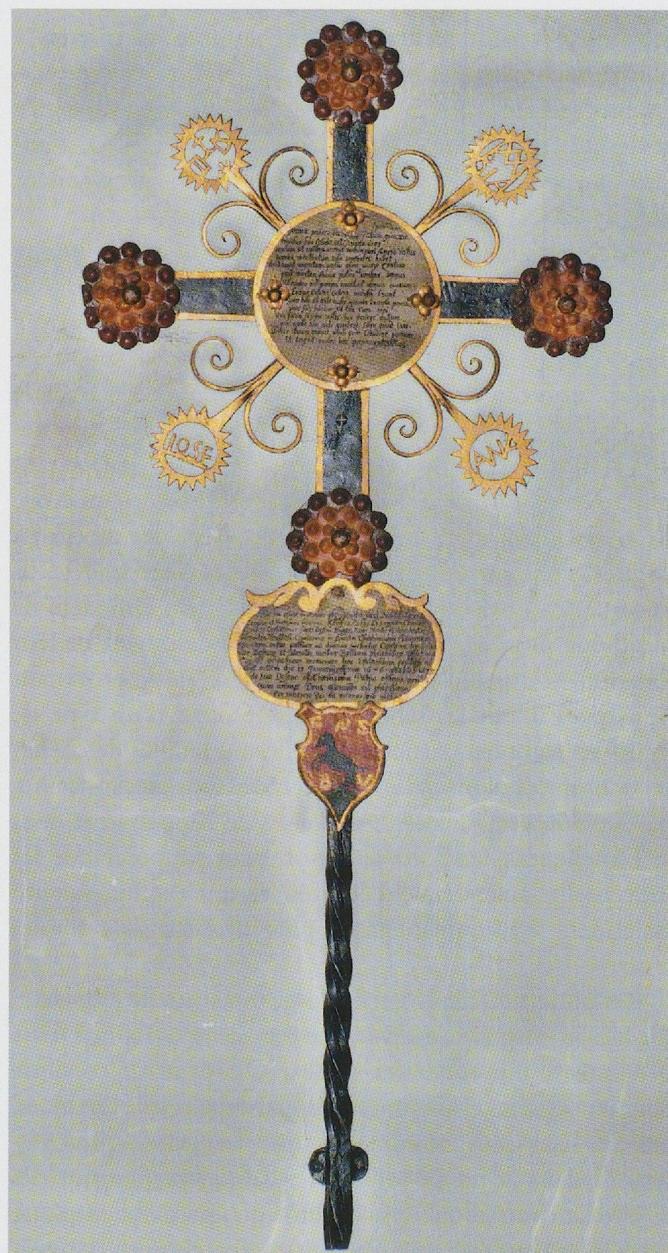


Fig. 123. Naters, église paroissiale, croix funéraire de Georges Michel-Supersaxo († 1676) (Photo Jean-Marc Biner).

et datées entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>; une croix de 1730 à Ernen<sup>16</sup>; deux croix, dont l'une du XVII<sup>e</sup> siècle, provenant de Niederwald<sup>17</sup>. La désaffection des cimetières a considérablement contribué à la disparition de ce patrimoine funéraire. Les croix de bois étaient sans doute plus fréquemment utilisées pour marquer une sépulture que celles en fer, mais elles ont toutes disparu. Seule la persistance du matériau explique une «meilleure» conservation de ce patrimoine en fer forgé – aucun exemplaire

15. Ruppen 1976, p. 96.

16. Ruppen 1979, p. 50.

17. *Ibidem*, p. 272.

n'est conservé avant 1650 – dont l'étude des formes est tout à fait intéressante.

Les quatre croix placées sur la façade orientale de l'église Saint-Maurice de Naters, celle du grand bailli Georges Michel-Supersaxo située dans la chapelle Sainte-Trinité du même sanctuaire et la croix Zen Zünen de Mörel datent du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>. Les motifs floraux, certains plus stylisés que d'autres (tulipes, lys droits ou à la pointe

18. La datation de la croix de Georges Michel-Supersaxo – en supposant qu'elle ait été réalisée à sa mort, en 1676, et non auparavant – permet également de dater les cinq autres croix du dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle tant les similitudes formelles sont importantes.

recourbée) y sont récurrents, tout comme les rosettes à plusieurs corolles, les médaillons rayonnants avec monogrammes et les écus. Une analyse de la typologie générale et des détails permet de conclure que ces six croix, d'ailleurs situées dans deux localités très proches, proviennent sans doute du même atelier de ferronnerie (fig. 123).

Peu à peu, les formes évoluent et, dès 1700, les volutes se développent plus librement pour former un réseau moins dépendant des bras de la croix. Parmi les nombreuses croix du XVIII<sup>e</sup> siècle conservées, certaines se composent de formes caractéristiques du style Régence, visibles dans le pays dès 1730 environ. Deux croix situées à l'église des Trois-Rois de Viège, celle de Joseph Mabillard, provenant certainement du cimetière de Grône, quelques croix de Kippel et d'autres de Rarogne développent des motifs en volutes alternant courbes, contre-courbes et droites. Le fait que trois des quatre croix provenant du cimetière de Venthône possèdent un *titulus*, indépendamment de leur datation, et que plusieurs croix du XVII<sup>e</sup> siècle provenant de Kippel soient les seules à être décorées d'un type de motif végétal bien particulier (trèfles ou feuilles de chêne) et d'un médaillon ovale, permet de supposer certaines particularités régionales. Dans le cas de Kippel, situé dans le Lötschental, territoire sujet, on peut supposer que les moyens financiers étaient limités, ce qui expliquerait un traitement vraisemblablement plus artisanal de certaines croix.

Les croix funéraires en fer forgé constituent près de la moitié du corpus conservé : une représentativité qui laisse présumer d'innombrables pertes ! On peut en conclure aisément que les croix funéraires, parsemant les cimetières, étaient bien plus nombreuses que les dalles, principalement dans la partie souveraine du pays et surtout dès 1700. Le choix d'une croix plutôt qu'une dalle en pierre s'explique peut-être par un coût moins élevé et la possibilité d'un réemploi, limité dans le cas d'une dalle gravée. L'exemple de la double croix de la famille Courten en est une illustration. Elle semble, en effet, avoir été placée à Saint-Théodule de Sion en 1733 en remplacement d'un ancien monument funéraire, avant d'être « recyclée » en 1832, à la mort de Joseph-Eugène-Libérat de Courten<sup>19</sup>.

### Les chapelles familiales : l'exemple de la famille de Riedmatten de Conches

Le très beau monument plaqué du grand bailli Pierre de Riedmatten († 1683), à la paroissiale de Münster, s'insère dans le contexte plus large d'une chapelle familiale, puisqu'il orne le mur sud de la chapelle Saint-Michel,

petit sanctuaire favorisé par plusieurs générations de membres de la famille, l'une des plus influentes du Valais aussi bien dans les fonctions ecclésiastiques que laïques. L'évêque Adrien IV y fit réaliser un vitrail en 1654, le grand bailli Pierre et son épouse firent de même en 1665, tandis qu'Adrien V de Riedmatten et son frère, le capitaine Pierre de Riedmatten († 1707), offrirent l'autel baroque en 1693. Comme en témoigne la dalle de tombeau, au pied de l'autel, ornée d'une croix de Saint-Maurice et munie d'anneaux de levage, la chapelle Saint-Michel servit aussi de sépulture, probablement collective.

A noter que les dalles de Pierre Riedmatten, premier du nom, dit Gon († 1596), et de son fils Pierre († 1588), existent encore à Münster, bien qu'elles soient dans un état fragmentaire et conservées dans de piteuses conditions. Avaient-elles jadis, elles aussi, leur place dans une chapelle familiale antérieure ?

Ce mémorial des Riedmatten, comme la chapelle Sainte-Barbe fondée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle par Walter Supersaxo à la cathédrale de Sion, est un exemple abouti de chapelle funéraire familiale, donnant une idée de ce qu'aurait notamment pu être le projet – avorté – de Georges Supersaxo, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, pour la chapelle de la Sainte-Anne de Glis.

### Les ossuaires

Bien que les ossuaires ne soient pas des monuments funéraires à proprement dit et qu'ils n'aient pas fait l'objet d'une étude dans le cadre de cet inventaire, ils méritent toutefois une brève mention en tant que « seconds lieux de sépulture ». Dès le Moyen Age, chaque église paroissiale disposait en principe d'un ossuaire, dans lequel on entreposait les ossements lorsqu'il fallait libérer de la place au cimetière pour de nouvelles tombes. De typologies diversifiées et inégalement décorés, les ossuaires peuvent être caractérisés par d'impressionnantes murs d'os et de crânes savamment empilés, comme on peut encore en observer à Loèche et à Naters. La plupart d'entre eux ont disparu, mais certains exemples conservés méritent un détour, à l'image du célèbre ossuaire de Naters, bâtiment de deux étages construit en 1513-1514 par Ulrich Ruffiner, auteur également de la transformation du clocher de la paroissiale dans les mêmes années<sup>20</sup>, de celui de Kippel, daté de 1556 et certainement bâti par le fils d'Ulrich, ou encore de celui du Châble/Bagnes.

19. Courten 1942, pp. 33-34.

20. Ulrich Ruffiner 2009, pp. 78-79.

## Les « inclassables »

En marge des grands types que sont les dalles et les croix, ce corpus d'œuvres aux typologies diversifiées compte notamment un grand monument à baldaquin du XVII<sup>e</sup> siècle réalisé à la mémoire de martyrs chrétiens du début du IV<sup>e</sup> siècle, un mémorial familial (*Totentafel*) du Lötschental daté du XVIII<sup>e</sup> siècle et une série de douze tablettes en ardoise attachées par une cordelette aux coussins de sœurs ursulines ensevelies à l'église de Glis, autour de 1700, avant la construction de leur couvent.

Parmi les « inclassables » figurent encore les monuments suivants, particulièrement intéressants aussi bien par la qualité de leur exécution, que par leur originalité.

### Un monument en deux parties

Plaqué contre la façade sud de la cathédrale de Sion, le monument funéraire (1624) de Nicolas Kalbermatter († 1621) consiste en une dalle en calcaire de Saint-Tiphon gravée, soutenue par une corniche et surmontée d'un fronton à double volute comprenant un écu armorié. Personnalité à part, Nicolas Kalbermatter fut le premier à concilier plusieurs mandats en tant que grand bailli et d'importantes fonctions militaires au service étranger. Il fut enterré au vieux cimetière de Sion, près du portail sud de la cathédrale. Peu après, le 7 décembre 1621, en exigeant le paiement d'un legs promis par le bailli à l'autel Saint-Antoine, le Chapitre autorisa la famille du défunt à apposer sur la façade de la cathédrale un monument en l'honneur de son puissant parent. Ce fut chose faite en 1624, comme l'atteste la date gravée sur cette dalle<sup>21</sup>. Il existe également une belle plaque funéraire en fonte, dont le décor iconographique, original et riche jusque dans les détails, rend principalement hommage à la carrière militaire du colonel Kalbermatter. La représentation d'armes, d'une armure et d'un bouclier répond à celle d'un crâne et d'os croisés, qui rendent le caractère funéraire d'un tel ouvrage indubitable.

Ces ouvrages constituent les deux parties d'un même monument funéraire posé en 1624 – hypothèse confirmée par leurs dimensions respectives – dont la plaque, qui s'insérait entre les volutes en pierre, au-dessus de la dalle gravée, fut sans doute déposée en lieu sûr à un moment donné.



Fig. 124. Brigue, musée du château Stockalper, cœur en plomb pour François-Michel Stockalper († 1667) (Photo Thomas Andenmatten).

### Deux monuments pour un même homme

Au décès de son fils François-Michel († 1667), mort alors qu'il était étudiant à Lyon et enseveli dans une des églises de la ville française, Gaspard Stockalper honora dignement sa mémoire en faisant retranscrire l'épitaphe rédigée par les professeurs de son fils sur une plaque commémorative qu'il plaça dans la chapelle de son château à Brigue. Lors de l'autopsie du corps de François-Michel, demandée par son père et pratiquée par trois médecins, son cœur fut retiré, embaumé et rapatrié à Brigue dans une boîte en plomb réalisée par Mathieu Koller d'Augsbourg, peintre attitré de Gaspard Stockalper. Ce magnifique objet, qui fut placé dans le caveau familial, reflète la fortune et la sensibilité artistique du Grand Stockalper, tout comme la dalle funéraire de Pierre (Petermann) († 1688), un autre de ses nombreux enfants morts prématurément. Une attention particulière est accordée, dans les deux cas, à la représentation soignée et détaillée des armes Stockalper de la Tour, dans leur variante « augmentée » par la faveur impériale (fig. 124).

### Un buste commémoratif

En plus de faire figure d'exception typologique au sein du corpus valaisan, le buste en marbre noir d'Antoine

21. Roten 1991, pp. 276-277.



Fig. 125. Sion, basilique de Valère, ex-voto dans la chapelle Sainte-Catherine (Photo Jean-Marc Biner).

Quartéry († 1641) n'est pas un monument funéraire *stricto sensu*, puisqu'il n'a jamais été en relation directe avec une sépulture. Et, bien qu'il fût gravé d'une longue épitaphe, il faut le considérer plutôt comme un ouvrage commémoratif. Fervent catholique, Antoine Quartéry favorisa l'installation des capucins à Saint-Maurice et désira être enseveli dans leur couvent. Or, son souhait ne put être exaucé en raison du faible état d'avancement des travaux de ce dernier<sup>22</sup> et il fut donc enterré dans le tombeau familial de la chapelle qu'il avait lui-même fondée en 1625 dans l'abbatiale de Saint-Maurice. Trois ans plus tard, Pierre Quartéry, le fils adoptif d'Antoine, offrit aux capucins un buste en souvenir de l'attachement de son père à leur couvent. Cette relation privilégiée entre les capucins de Saint-Maurice et leur protecteur perdura puisque ceux-ci firent faire une copie dudit buste en remplacement de l'original, massacré à la Révolution.

### Des monuments funéraires devenus lieux de pèlerinage

La dalle funéraire du chanoine Matthias Will († 1698) ne se distingue d'aucune autre dalle du même type, si ce n'est par la fonction qu'elle assuma durant au moins deux siècles. Voilà un homme et un monument qui connurent une seconde vie! En effet, la réputation de Matthias Will d'être un excellent guérisseur et exorciste, évoquée d'ailleurs dans son épitaphe, perdura longtemps après sa mort, puisque sa tombe fit l'objet d'un pèlerinage jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le pouvoir de guérison de Matthias Will fut attribué à sa dalle funéraire, qui porte encore aujourd'hui les stigmates du passage de nombreux fidèles venus dans le but de la toucher. La chapelle Sainte-Catherine de Valère, dans le sol de laquelle se trouve l'objet miraculeux, recèle quelques ex-voto offerts en remerciement des bienfaits dus à l'intercession de Matthias Will... par-delà la mort (fig. 125). A noter que des pouvoirs de guérison étaient également attribués à la pierre du martyre de saint Maurice, enchâssée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle dans un baldaquin monumental à Vérolliez.

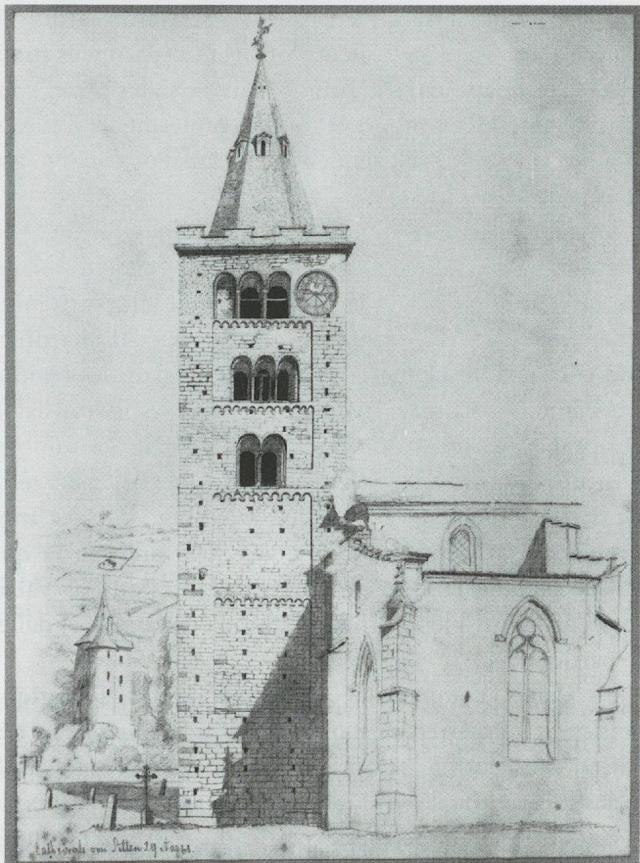


Fig. 126. Vue de la cathédrale de Sion, dessin de Johann Rudolf Rahn, 1861 (© Zentralbibliothek Zürich).

### Géographie du patrimoine funéraire valaisan

Du point de vue de la répartition topographique, un tiers des objets répertoriés se trouve logiquement à Sion, centre de l'évêché au moins depuis la fin du VI<sup>e</sup> siècle, répartis entre la cathédrale, la basilique de Valère et l'église Saint-Théodule; viennent ensuite les paroisses de Viège, Rarogne, Kippel, Glis et Naters, puis Saint-Maurice, Münster et Venthône. Le reste des objets se trouve ensuite réparti entre Martigny, Collombey, Le Châble/Bagnes, Villa/Sierre, Grône, Loèche-Ville et Mörel. Hormis les sept pièces conservées à Saint-Maurice, Martigny, Collombey et Bagnes, territoires alors sujets des dizains, tous les monuments funéraires connus – dont la totalité des croix! – proviennent de paroisses de la partie souveraine du pays. Cette flagrante disparité géographique s'explique, d'une part, par la reconstruction, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreuses églises du Valais romand, avec pour conséquence la disparition d'objets patrimoniaux et, d'autre part, par le fait que les richesses financières se trouvaient principalement entre les mains des familles en vue des dizains souverains, dont étaient issus tant les évêques que les hommes

22. Genève II 1976, p. 239: «Cette belle âme s'en étant volée au ciel, l'an 1641, son corps fut très honnorablement enseveli en une belle chappelle qu'il avoit faict faire sous le chœur de l'église abbatiale qu'y est situé en dehors et contre le coin de la d<sup>te</sup> église, ne pouvant être enterré en n<sup>re</sup> nouveau couvent, duquel il étoit fondateur, selon qu'il avoit tant désiré, parce que la fabrique d'iceluy n'étoit encore en estat condécent à cet effect.»

politiques influents. En effet, seules les familles qui en avaient les moyens pouvaient s'offrir un monument funéraire. Cependant, dans le Haut-Valais aussi, les pertes sont considérables. Ce sont avant tout les monuments d'exception, conservés principalement dans les sept dizaines, qui nous sont parvenus.

Le témoignage d'Alpinus, alias Philippe Farquet, au sujet de l'église et du cimetière de Martigny est intéressant, puisqu'il atteste, malgré la perte complète du patrimoine funéraire local – à l'exception d'une dalle –, d'une situation comparable à celle que l'on connaît dans les régions souveraines: «Contre les murs de l'église [paroissiale], de nombreuses croix de fer forgé marquaient les tombes, ainsi que d'antiques monuments armoriés; il n'en reste malheureusement aucun vestige.»<sup>23</sup>. Bien que les monuments ne fussent sans doute pas aussi prestigieux que dans le Haut-Valais, les cimetières et églises du Bas-Valais possédaient aussi leurs croix, tombeaux de famille et dalles de particuliers.

En Valais, comme ailleurs, l'abandon de la pratique consistant à enterrer les morts à l'intérieur ou autour des églises, consécutif à l'adoption de la constitution de 1848 et des lois cantonales qui en sont issues, est à l'origine de la disparition d'une grande partie du patrimoine funéraire valaisan de l'Ancien Régime<sup>24</sup>. A la paroissiale de Martigny, par exemple, la situation s'est considérablement modifiée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, puisque les ensevelissemens autour de l'église cessèrent dès 1852 et que le cimetière fut désaffecté en 1855. Dès lors, les tombeaux et caveaux de famille situés à l'intérieur ou à l'extérieur des paroissiales ne sont plus utilisés. Leur dalle de fermeture existe toujours *in situ*, témoignant de l'emplacement de ces anciens lieux de sépulture, lorsque des travaux n'entraînent pas leur disparition ou leur réutilisation après avoir été retournée. Il peut arriver, heureusement, qu'une dalle ou l'autre soit levée et adossée contre un mur du sanctuaire ou qu'une croix funéraire soit conservée. A Sion, par exemple, lors des travaux d'agrandissement du chœur de la cathédrale, en 1947, deux dalles furent sauvées par des particuliers qui les emportèrent chez eux. En outre, une partie du patrimoine funéraire a pu repartir dans les familles, rendant son repérage difficile, voire aléatoire (fig. 126).



Fig. 127. Glis, église paroissiale, croix funéraire de François-Christian Wegener († 1745) et Marie-Cécile Mannhaft († 1741), détail (Photo Jean-Marc Biner).

## Les défunts

### Beaucoup d'hommes, peu de femmes

Bien que plus d'un tiers des monuments funéraires que nous avons retrouvés en Valais – principalement des croix – ne comporte plus aucune mention de l'identité du défunt, il est toutefois possible de faire quelques observations. En premier lieu, il est surprenant de constater que la quasi-totalité des œuvres conservées remémore des hommes. Les seuls monuments exclusivement dédiés à des femmes sont les suivants: la plaque scellée sur la façade occidentale de la paroissiale de Loèche-Ville, réalisée à la mémoire de Catherine Kalbermatter († 1628), fille du grand bailli Nicolas Kalbermatter, la croix placée à l'église de Rarogne, autour de 1740, en hommage à Marie-Claire Stockalper, fille du Grand Stockalper, et la plaque commémorative d'Antonia Supersaxo, mère de l'évêque Walter, à la cathédrale de Sion. De plus, il existe, à Münster, un monument combinant une croix et un socle en pierre évoquant le souvenir de Marie Piamont († 1700), une Martigneraine qui avait épousé Melchior Yergen († 1731), Conchard certes, mais d'une famille établie en partie à Martigny. Malgré la présence des initiales de son époux, ce monument, daté de 1700, a bel et bien été érigé pour Marie Piamont. Les douze tablettes funéraires trouvées dans l'église de Glis rappellent également des femmes, dans ce cas entrées au couvent des ursulines. Enfin, il existe à Glis, à la Porte d'or, une croix à la mémoire du couple François-Christian Wegener († 1745) et Marie-Cécile Mannhaft († 1741) (fig. 127)<sup>25</sup>.

23. Farquet 1953, pp. 235-236. Aujourd'hui, seule la dalle de François de Loës († 1605) est conservée à l'intérieur de la paroissiale.

24. Arrêté cantonal du 4 octobre 1849.

25. Voir encore cat n°s vs-32 et vs-81, deux croix dédiées à des couples, dont les défunt ne sont pas clairement identifiés.



Fig. 128. Villa, chapelle Saint-Ginier, dalle d'Angelin Preux († 1590), avant restauration (Photo Jean-Marc Biner).

Il est indéniable que les rares femmes honorées d'un monument funéraire individuel étaient des personnalités en vue dans le pays. Elles étaient des filles ou des épouses de Patriotes, ou encore apparentées à un évêque, ce qui justifie l'érection d'un monument funéraire.

#### Les Patriotes : l'apanage de la charge et du nom

A côté des quelques œuvres réalisées en hommage à des femmes et à des ecclésiastiques (évêques, chanoines, curés, abbé et jésuite), la plupart des monuments funéraires conservés en Valais remémore des Patriotes, soit d'illustres personnages de l'élite politique dirigeante, qui remplirent des charges publiques importantes comme celles de grand bailli, gouverneur, banneret ou encore capitaine du dizain.

#### Les grands baillis

Le grand bailli était, à l'origine, un officier nommé par l'évêque. Au fil des siècles, la situation évolua et il devint l'alter ego temporel du prélat, nommé par la Diète pour deux ans à une charge généralement renouvelable. Il était donc un personnage incontournable de la vie politique du pays et bien qu'ils furent nombreux à assumer cette charge



Fig. 129. Kippel, église paroissiale, croix funéraire de Christian et Jean-Joseph Ebener († 1691, † 1669), détail (Photo Jean-Marc Biner).

entre 1388 et 1798, il est étonnant de constater que seuls huit monuments funéraires de grands baillis sont conservés : la dalle rectangulaire d'Arnold Kalbermatter († 1537) à l'intérieur de l'église Saint-Romain de Rarogne, les grandes croix de Jean-Christian Roten († 1730) à la chapelle Sainte-Anne, située entre Rarogne et Saint-Germain, de son fils Christian-Georges Roten († 1780) à la paroissiale de Rarogne, de Georges Michel-Supersaxo († 1676) à Naters et de Jean-Jodoc Burgener à Viège, ainsi que les monuments plaqués de Nicolas Kalbermatter († 1621) et Alphonse Ambuel († 1742) à la cathédrale de Sion et celui de Pierre de Riedmatten († 1683) à Münster. Parmi ces huit personnages, cinq étaient encore en fonction au moment de leur mort ou venaient de résigner leur bailliavat. Tandis que pour la majorité des grands baillis, les sources ne fournissent aucune indication concernant leurs dispositions funéraires, il arrive parfois que celles-ci mentionnent que tel ou tel homme fut enseveli dans le caveau de ses ancêtres. A son décès, le Patriote qui avait assumé cette charge au cours de sa carrière, redevenait un simple citoyen ; il était généralement enseveli parmi les siens.

#### Droit de caveau

[...] Il y a de même le tombeau de l'ancienne et noble famille des Wolff, devant l'Autel de St. Jacques, ainsi que celui des Udret, devant l'Autel de St. Jean, et enfin celui des Kuntschen, vers l'autel de St. Charles<sup>26</sup>.

26. Schiner 1812, p. 371.

Comme le relate Hildebrand Schiner, à l'intérieur de la cathédrale de Sion, en 1812, quelques dalles fermant des tombeaux ou caveaux familiaux étaient encore visibles, et ceux-ci étaient probablement toujours utilisés. L'attribution d'un droit de caveau à l'intérieur, ou sous le porche d'un sanctuaire par exemple, allait habituellement de pair avec des faveurs et des largesses accordées par une famille de Patriotes, influente politiquement et évidemment riche, lors de l'édification d'une église, de son embellissement ou de sa restauration. Les tombeaux étaient souvent aménagés au pied d'un autel secondaire fondé par la famille qui recevait, en plus d'un banc de famille, un droit de sépulture. Il n'était pas rare qu'une famille valaisanne nombreuse possédât plusieurs tombeaux, aménagés dans les paroissiales des localités où s'était implantée telle ou telle branche de la famille. En effet, à la coutume selon laquelle on ensevelissait le défunt dans le lieu où il était décédé, pour des raisons évidentes de commodité, répondait la localisation des dalles funéraires de particuliers, et également des tombeaux collectifs. Le cas de la famille Courten est, de ce point de vue, intéressant, puisqu'elle semble avoir possédé des caveaux à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Glis – dont la dalle de fermeture du tombeau pourrait avoir été découverte récemment<sup>27</sup> –, à Saint-Théodule de Sion dès 1651 et à Sainte-Catherine de Sierre dès 1687.

## Conclusion

A l'inverse de ses voisins réformés, le Valais compte peu de monuments funéraires conservés et se réclame d'un patrimoine sobre. S'il est indéniable que le temps a eu raison d'une grande partie de ces monuments et que les pertes sont considérables, il ne faut pas négliger non plus le fait que, dans le pays, l'habitude de fonder des chapelles et de doter des autels s'imposa au détriment de celle d'ériger d'extraordinaires sépultures. Toutefois, malgré un corpus réduit, le patrimoine valaisan conservé ne manque ni d'intérêt ni d'originalité. Des typologies aussi différentes qu'étonnantes coexistent: dalles, croix, tombeau pariétal, buste, plaques commémoratives et même «boîte-reliquaire» en forme de cœur humain. Qu'il s'agisse des dalles de pierre ou des croix en fer forgé, le décor funéraire le plus répandu consiste en un écu aux armes du ou des défunt. La représentation d'un crâne et de fémurs croisés est très rare et elle complète généralement le décor héréditaire<sup>28</sup>. D'autre part, les quelques rares croix funéraires à avoir conservé leur décor peint donnent un aperçu de la richesse ornementale

disparue d'un tel patrimoine. Quoi qu'il en soit – et c'est là que réside la seule véritable constante – ces quatre-vingt-deux œuvres témoignent de l'attachement à un défunt et du désir de perpétuer son souvenir au fil des siècles.

Au terme de cette recherche en terres valaisannes, l'envie est forte de partir sur les traces de monuments funéraires valaisans édifiés – et conservés? – à l'étranger. A titre d'exemple, citons les hommes du service étranger morts sur les champs de bataille européens et ensevelis loin de leur patrie, à l'image de Pierre de Riedmatten, colonel du régiment valaisan au service de France, mort à Paris en 1644 et enseveli en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois<sup>29</sup>, de Bruno de Kalbermatten, colonel au service de Piémont-Sardaigne, inhumé en 1762 dans l'église Saint-Philippe de Turin, ou encore du colonel du régiment valaisan au service d'Espagne, Charles de Preux, mort en captivité en 1813 à Bridgnorth, au nord-est de Londres<sup>30</sup>. Commandées par un proche ou un officier bienveillant, les épitaphes des Valaisans morts à l'étranger sont émouvantes et témoignent d'une volonté de se souvenir d'un homme décédé loin de chez lui dans l'exercice de ses fonctions. Au regard de ces trois exemples, nous sommes en droit de penser qu'il ne peut s'agir de cas isolés et que la recherche pourrait s'avérer passionnante!

27. Voir cat n° vs-4.

28. Voir cat n° vs-8, vs-10, vs-11, vs-54, vs-60 et vs-74.

29. Pour l'épitaphe, voir *Epitaphier du Vieux Paris* V 1974, fascicule 1, Saint-Germain l'Auxerrois, pp. XLVIII, et 210-211, et Imesch 1913, p. 278.

30. Pour l'épitaphe, voir AEV Ph A 74, p. 17, Ph 195/1 et Bioley 1921, p. 138.